

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 447

Artikel: Avant le Congrès d'Istamboul

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Nous ne pouvons pas empêcher l'oiseau du chagrin de voler sur nos têtes, mais nous pouvons l'empêcher de nicher dans nos cheveux.

Proverbe chinois.

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpfer

ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOI, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux 1.943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER..... 8.—
Le numéro..... 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes.
Réductions p. annonces répétées

Lire en 2^{me} page:

E. Gd: Le vote des femmes à la Chambre française.
Carrières féminines: La téléphoniste.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

V. DELACHAUX: La santé des infirmières: une enquête norvégienne.
Une manifestation en faveur du contrôle de l'industrie et du trafic des armes.
Toujours le droit au travail de la femme: l'arrêté-loi belge et les protestations féminines.
I. DEBRAN: L'ouvrière japonaise.
S. B.: Pas de femmes!
Correspondance. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Glané dans la presse.

Une femme juge de l'enfance à Genève

De toutes parts nous sont venues des félicitations pour le succès de la votation cantonale du 24 février dernier, laquelle, par une écrasante majorité (25.224 oui contre 5.089 non), a modifié la Constitution de telle façon que l'un des postes de juge à la Chambre pénale de l'enfance soit accessible à une femme.

En remerciant tous nos amis de ces témoignages d'intérêt, nous devons cependant leur avouer qu'un peu d'humiliation se mêle à la joie que nous fait éprouver ce petit nouveau succès. En effet, nous ne sommes, nous féministes, pour rien dans le résultat de cette votation. Si, il y a deux ans, quelques-unes de nos Sociétés féminines ont appuyé auprès du Grand Conseil la proposition de rendre accessible aux femmes un de ces postes, nous avons évité toute manifestation au moment de la votation, estimant plus sage de ne pas réveiller le chat antiféministe qui dormait, et de laisser passer sans bruit cette réforme, à l'ombre des discussions autrement passionnées qu'occasionnait la loi militaire. Aucune affiche, aucune assemblée. Et les chiffres cités plus haut prouvent que cette tactique a pleinement réussi, comme elle avait réussi en 1930, quand la modification constitutionnelle concernant les prud'femmes passa, elle aussi, à une écrasante majorité, à l'ombre, elle

aussi, d'une votation disputée sur la fusion des grandes communes entre elles...

Et cette constatation n'est pas encourageante. Elle prouve combien de craintes, de méfiance, d'hostilité même, soulève encore l'idée du suffrage chez nous, puisqu'il suffit que notre Association prenne en main une campagne pour enlever des chances de succès à la cause que nous défendons. Et on nous l'a bien dit: nombre de citoyens qui ont voté affirmativement l'autre dimanche ont, d'autre part, la terreur du suffrage. Pourquoi? « La femme égale de l'homme, la femme députée... », la série des vieux clichés. « Alors que, vous comprenez, la protection de l'enfance, le rôle éducatif de la femme... », etc., et de nouveau une autre série de clichés. Mais comment donc ces électeurs craintifs se représentent-ils la vie politique? comment peuvent-ils ignorer encore combien étroitement sont entrelacés droits et devoirs des citoyens, puisqu'il faut précisément l'emploi du bulletin de vote chaque fois que l'on veut conférer à la femme la possibilité de s'occuper autrement de l'enfance que comme institutrice à salaire inférieur? Et combien ils tiennent à leur suprématie masculine pour ne nous en céder qu'au compte-goutte la part qu'ils veulent bien — et encore pas tous! — nous en consentir.

D'autre part, l'on nous assure, et le fait est assez intéressant pour être rapporté, que, dans certains milieux, on a complètement confondu le rôle de la femme membre du jury avec celui de la femme juge de l'enfance, la possibilité pour la femme de juger les attentats commis contre les enfants et celle de s'occuper de l'enfance délinquante, et ceci à la suite des vigoureuses protestations dont nous, suffragistes, nous sommes fait l'écho très écouté, après un jugement inique que nous avons rapporté ici en son temps! Confusion inexpliquable après tout pour ceux qui ne sont guère familiers avec la phraséologie constitutionnelle, et qui pour nous a le même résultat.

Et maintenant que la première manche est gagnée, soit que la possibilité nous est donnée de faire accéder une femme à ce poste de confiance, il faut songer à la seconde: l'élection d'une femme compétente et qualifiée. Cette élection ne peut intervenir immédiatement, la loi d'application n'étant pas encore complètement sous toit, et le délai référendaire (30 jours) devant s'écouler avant que



Avant le Congrès d'Istamboul

Comme le savent celles de nos lectrices qui ont eu le privilège de s'entretenir avec M^{mes} Malaterre-Sellier et Bakker van Bosse à leur passage à Genève, une « Semaine de la Femme » en Egypte, remarquablement organisée par M^{me} Charaoui-Pacha, a précédé au Congrès d'Istamboul en permettant la rencontre de quelques-uns des chefs de l'Alliance Internationale avec les féministes d'Egypte. En effet, M^{mes} Malaterre, Bakker, et M^{lle} Rosa Manus, débarquant directement d'Europe, se sont rencontrées au Caire avec Mrs. Corbett Ashby retour des Indes, et ont pu ainsi contribuer à l'établissement de ces relations si nécessaires entre femmes à travers le monde.

Arrivées un soir au Caire par un merveilleux clair de lune, après une journée chargée à Alexandrie, nos déléguées ont successivement visité les écoles de jeunes filles, auxquelles elles n'ont pas manqué d'adresser la

parole, reçu la presse, les représentantes des organisations féminines, et pris contact aussi bien avec l'élite égyptienne et étrangère du Caire qu'avec les milieux ouvriers et la jeunesse féminine. Un nombre considérable de femmes musulmanes ont participé à ces entrevues et réceptions, et, détail frappant, beaucoup d'entre elles, qu'accompagnaient leur mari, se trouvaient pour la première fois de leur vie dans une réunion mixte de femmes et d'hommes! A plusieurs reprises, des déclarations nettement féministes furent faites par des personnalités éminentes masculines, rendant ainsi hommage au travail admirable accompli par l'Union féministe égyptienne en faveur de l'éveil des femmes à leurs responsabilités. Les discours des visiteuses européennes ne furent pas moins appréciés de ces nombreuses Assemblées, et la documentation technique si parfaitement claire de M^{me} Bakker, comme les chaudes convictions pacifistes de M^{lle} Manus, ou encore la bonne grâce et le charme de notre présidente internationale (malheureusement souffrante après la fatigue de son trop rapide voyage aux Indes), et l'éloquence inoubliable de M^{me} Malaterre produisirent une profonde impression. Non seulement, nous pouvons maintenant espérer voir une nombreuse délégation égyptienne au Congrès d'Istamboul, mais encore la cause de la paix par la S. d. N., celle de l'entente entre les femmes de toutes les parties du monde, et celle de la compréhension des problèmes de l'heure ont fait, en raison de cette visite, de très grands progrès.

le Grand Conseil soit appelé à procéder à cette élection. Ce sera pour la floraison des cerisiers.

E. Gd.

P. S. — On nous signale à titre documentaire que, sur cette question posée aux électeurs en même temps que l'acceptation ou le rejet de la loi militaire, le bulletin du parti radical portait oui, celui du parti démocratique (conservateur) était blanc, et que celui de l'Union nationale (extrême-droite) recommandait de voter non. Et M^{me} E. A. C., de la Tour de Peilz, au nom d'un groupe antidémocratique étroitement apparenté avec l'Union nationale, voudrait nous faire croire que l'avènement de ce régime serait favorable au féminisme!...

AVIS IMPORTANT. — Notre dernier numéro nous ayant été beaucoup demandé, en raison de ses articles sur le jubilé de l'Union Mondiale et sur la campagne suffragiste du Matin, notre réserve est presque à sec. Nous prions donc, comme nous l'avons fait d'autres fois déjà, celles de nos lectrices qui ne tiennent pas à garder la collection complète du Mouvement, de bien vouloir nous retourner ce numéro-là (N° 446), et les remercions bien sincèrement d'avance de nous aider ainsi à reconstituer notre stock.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



Les femmes et les livres

Marie Noël

« Le vent souffle où il veut, et tu en entends le bruit, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va! » S'il en est ainsi de l'Esprit, comme le dit le vieil Evangile, il en est de même de la poésie. En effet, tandis qu'à Paris et au bord du Léman, acclamée par une foule idolâtre, la comtesse de Noailles tirait de sa lyre d'inimitables accents, dans la paisible cité d'Auxerre, qui sommeille au bord de l'Yonne, à l'ombre de son antique cathédrale, une autre femme poète, pleine aussi de talent, modulait des chansons poignantes, trempées de larmes et débordantes de tendresse humaine. Cette femme admirable, c'est Marie Noël.

Marie Noël, cette simple provinciale, toute occupée de ses devoirs de ménagère, n'a jamais, en écrivant des vers, songé au public. Elle ne les a écrits que pour libérer son cœur, que pour le soulager de ses douleurs et de ses rêves. Or, voici que, bien malgré elle, elle s'est trouvée, du jour au lendemain, être une

femme de lettres très en vue, ce dont elle se passerait fort bien.

... J'avais dans l'âme une fontaine
Que je ne puis plus contenir. Sa douce voix
A roulé sur la mousse en fleurs, son eau lointaine
A caressé la violette au fond des bois.

Dans ces quelques vers se trouve toute la raison d'être du talent de Marie Noël: elle a écrit, poussée par une force irrésistible, et parce qu'elle ne pouvait faire autrement.

L'Esprit souffle où il veut! En plus de ses vers de sentiment, elle est l'auteur de très beaux poèmes religieux. Dans sa foi catholique, elle a trouvé et cherché un dérivatif à sa douleur. Son sentiment religieux n'a rien de morbide ni d'exalté; il est très pur, très noble, empreint toujours d'une profonde poésie. En effet, le catholicisme, avec ses cloches, ses cérémonies, ses fêtes, ses heures de recueillement, parle à l'imagination, et celle de Marie Noël y a trouvé son compte. Elle a chanté les beautés de sa religion avec amour et adoration.

Dans ses hymnes spirituels, qui sont très personnels, elle nous fait songer à deux poètes, qui cependant sont bien éloignés l'un de l'autre: Verlaine et Eugène de Guérin. De Verlaine elle a la fougue, l'humilité, et d'Eugène de Guérin, l'âme candide et surnaturelle.

A TIERCE

Mon maître, enseignez-moi dans votre solitude
Ce qu'il faut que je fasse, où je dois me plier.
Je ne sais rien, daignez me mener à l'étude,
Donnez une leçon à ce pauvre écolier.

L'entendrait-il, hélas! cet ignorant docile?
Mais qui redoute, ayant si peu d'habileté,
De trouver au début votre loi difficile?
Ah! Maître, prenez garde à ma débilité.

Me parlez-vous? D'où me vient cette chaleur douce
Qui pénètre mon âme et l'embaume et l'endort?
Cet éblouissement, ces pleurs, cette scousse?
C'est plus clair que la vie et plus sûr que la mort.

Combien, ô Vérité, m'es-tu nouvelle et fraîche?
Révélée à mes os, sans livre, sans écrit, l'prêche.
Sans raison qui démontre et sans bouche qui
D'un seul baiser qui me dévore tout l'esprit!

— Je vois... mon cœur jaillit, qui pourra l'en empêcher.

Tandis que la comtesse de Noailles a chanté les joies d'amours satisfaites et cependant jamais assouvies, Marie Noël, elle, est assouffée de ce qu'elle n'a pas connu. Il y a une telle nostalgie dans ses vers, un tel appel vers un épanouissement de l'être entier! On est saisi d'émotion en pénétrant les secrets de cette femme de cœur, qui trouve des mots si poignants pour dépeindre, presque en dépit d'elle même, les aspirations de son cœur.

Et malgré cette flamme brûlante qui la consume, elle reste pure et l'on sent en elle une absolue noblesse d'âme. Ses accents sont parfaitement sincères: rien pour l'effet, rien pour la pose.

PETITE CHANSON

Mon bien-aimé descend la colline fleurie

De blé noir.

Très lentement par les champs pâles... c'est le soir.

Voilà mon bien-aimé! Suis-je bien aguerrie,
Ma raison?

Où, le voilà qui passe auprès de ma maison.
Ne me regarde pas, bien-aimé, je t'en prie.

Si jamais

Ton regard n'était pas assez doux, j'en mourrais.

Mon bien-aimé passa, voilé de rêverie,
L'âme ailleurs!

A tous ces accents terrestres ou célestes, Marie Noël mêle le sentiment de la nature, dont elle évoque les beautés avec une grâce et un charme exquis, trouvant pour la dépeindre des mots qui semblent neufs. Rarement un talent a reçu une telle spontanéité; c'est un jaillissement de tout l'être qui fait découvrir à l'auteur des expressions admirables:

Où! le bonheur n'est qu'une peine qui commence.
Quand il passe ici-bas, c'est elle qu'il conduit.
Dès qu'Avril fait un pas, l'hiver au loin s'avance.
La vie ouvre à la mort, l'aube amène à la nuit.

La force du sentiment met en œuvre toutes les ressources cachées de son être et les fait surgir en pleine lumière. C'est une poète dans toute l'acceptation du terme. On reste stupéfait devant l'ardeur de la flamme qui anime cette femme, modeste entre toutes.

A côté de ses poésies de sentiment et de ses élan religieux, elle a chanté les humbles, les petits: elle se penche avec amour vers ce qui souffre. On la sent pitoyable au pauvre monde, nullement éblouie par sa propre renommée. Elle garde pleinement le sens des valeurs réelles de l'humanité. Elle adresse en particulier à ses vieux parents un merveilleux poème tout débordant d'amour filial, dont voici quelques vers: